

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, et SUD

CTP Moyen Terme 22 septembre 2009 - déclaration sur le CNIA

Le personnel du CNIA a décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé

La Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social a remis ses conclusions (rapport Stiglitz) le 14 septembre 2009. La Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi dans une allocution, l'Insee dans un communiqué de presse, se réjouissent des perspectives prometteuses pour la Statistique Publique contenues dans ce rapport. On y parle de concepts de qualité de vie, de bien-être objectif et subjectif, de patrimoine environnemental et social. Las, aujourd'hui 'les réalités vécues' par les agents du CNIA depuis l'annonce de la fermeture du centre sont loin de ces envolées lyriques. Le document 'Insee Ambition 2015' ne mentionne le CNIA que pour sa fermeture et le démantèlement de ses travaux. Rien sur le parcours professionnel et humain de ses agents.

Précisions sur le contexte local du projet de fermeture

La décision de fermeture du CNIA s'inscrit dans un contexte économique et social difficile pour la région PACA et la ville d'Aix-en-Provence en particulier. Le taux de chômage déjà supérieur en niveau à la moyenne nationale a connu du fait de la crise une hausse historique (au 2^e trimestre 2009 il est de 11,1% pour les Bouches-du-Rhône, 10,3% pour la région PACA, 9,1% pour la France métropolitaine). Ceci s'ajoute aux pertes dues à la nouvelle carte militaire qui prévoit la suppression de 2192 militaires dans la région PACA dont 1700 ont déjà eu lieu pour la base aérienne d'Aix-les-Milles.

Cette fermeture impacte fortement le réseau d'intervenants et de fournisseurs du CNI.

L'Insee, en prenant cette décision ne peut pas ignorer l'intervention et l'opposition de nombreux élus (président du Conseil Régional, députés-maires, députés et maires des communes avoisinantes).

Le partage des locaux avec d'autres administrations ou entreprises de l'agglomération pourrait pourtant être envisagé (un dossier argumentaire est en cours de réalisation et pourra être présenté dans le groupe de travail paritaire que nous souhaitons voir constitué sur l'avenir du CNIA).

Position des agents restant à Aix

Le Directeur de l'Insee lors de sa venue à Aix a lié la fermeture du centre à la création d'un centre statistique et informatique à Metz. Comment comprendre la précipitation de la direction de l'Insee à fermer le CNIA en 2011 alors que la date de réalisation du projet messin n'est pas encore fixée? Dorénavant, la direction déconnecte le sort du CNIA de la création d'un service de production informatique à Metz. Cette précipitation irresponsable pour les travaux, plonge les agents du CNIA dans une situation insupportable.

Une motion signée par une très grande majorité du personnel du CNIA rappelle leur volonté de ne pas fermer le centre et de garder leurs travaux informatiques.

Le projet de la Direction part de deux présupposés faux : il est facile de se reclasser à Marseille; tous les agents peuvent ou veulent partir à la retraite à soixante ans.

La seule solution de reclassement évoquée jusqu'à présent est le reclassement sur Marseille (hypothèse non finalisée). Pour la plupart des agents ceci paraît impossible vu la distance et le temps du trajet. Ils n'habitent pas entre Aix et Marseille, le trajet coûte cher (péage, carburant, usure), l'autoroute A7 est une des plus dangereuses et serait le seul moyen praticable, les communes de résidence des agents concernés n'étant pas desservies par les transports en commun.

Actuellement pour 80% des agents, un trajet est inférieur à 40 km et dure moins de trente minutes. Pour Marseille le trajet augmenterait en moyenne de 30 km et durerait une heure voire une heure et demi de plus. Pour 71% des agents, les déplacements journaliers seraient de 70 à 120 kms et dureraient 3 heures minimum. Pour 18% des agents, les déplacements journaliers seraient de 120 à 150 kms et dureraient 4 heures minimum. À ceci s'ajoute la fatigue, le stress et la perte de qualité de leur vie personnelle.

Au niveau professionnel, les agents veulent pouvoir continuer à exercer leur métier en regard de leurs expériences et compétences acquises et ne sont pas réticents à des formations ni à la responsabilité de nouveaux travaux (piste des investissements courts).

La création évoquée par le chef de centre d'une entité informatique à Marseille semble inadaptée par rapport au profil des agents (service, travaux, formation en 2008-2009), aux conditions de travail techniques et ergonomiques dont ils disposent actuellement et aux problématiques de transport et de qualité de vie soulevées ci-dessus.

Pour les personnes proches de soixante ans, d'autres arguments sont à prendre en considération. Toutes n'ont pas leurs annuités complètes (entrée tardive dans la vie active, temps partiel), beaucoup veulent continuer à travailler jusqu'à 65 ans (problèmes financiers, parents et enfants à aider, existence d'une surcote). Ceci est à mettre en parallèle avec les préoccupations du gouvernement sur le travail des séniors.

La date envisagée par l'administration fin 2011 n'est pas du tout optimale pour gérer cette population. En 2015, l'effectif du centre sera encore de 39 personnes, avec le remplacement d'un départ en retraite sur deux la 'projection des effectifs entre 2009 et 2015' est de 48, ce qui le rend tout à fait être opérationnel tout comme une direction ou division de la direction générale.

Pourquoi avoir dès 2009 supprimé des postes et commencé à démanteler les travaux au CNIA?

Questions

Q1 Quelles solutions proposez-vous pour régler les questions qui ont été soulevées lors du CTP Hygiène et sécurité sachant que rien n'a changé depuis le 8 septembre 2009?

Q2 Si on prend l'exemple de BDM2, le transfert à la hâte de cette application pose des problèmes. Comment comptez-vous assurer correctement la maintenance de cette application ?

Q3 Pourquoi ne pas avoir géré le départ en disponibilité du RIA d'Insee.fr dans le cadre de la campagne nationale de mutations ?

Vœux

1^{er} vœu :

Le CTP de l'Insee se prononce contre la fermeture du CNIA.

2^e vœu :

Le CTP de l'Insee se prononce pour le maintien des travaux et des agents en nombre suffisant afin de garantir un fonctionnement pérenne de l'établissement.

3^e vœu :

Le CTP de l'Insee se prononce pour la création d'un groupe de travail paritaire chargé de la mise en place du maintien des travaux et des agents en nombre suffisant afin de garantir un fonctionnement pérenne de l'établissement.